

<http://www.innovationjournal.fr/spip.php?article1684>

Vendredi 7 Décembre 2007 - N°179

le journal innovation

Recherche Rechercher Depuis

PROSPECTIVE ENTREPRISE RECHERCHE POLITIQUE INSTITUTION CREATION ANNONCES

INFORMATIQUE : L'AGRÈMENT "SERVICES À LA PERSONNE" BOOSTE LE MARCHÉ

La société marseillaise « Dépanordi », qui propose une solution informatique à domicile pour les particuliers et professionnels, a récemment obtenu l'agrément « services à la personne », mis en place par Jean-Louis Borloo. Un dispositif qui devrait permettre à ses clients de bénéficier d'une réduction d'impôts de 50 % sur leurs dépenses de dépannage et ouvre ainsi à l'entreprise des perspectives intéressantes pour 2008.



Réduire de 50 % sa facture de dépannage informatique ? C'est désormais possible en passant par le biais d'entreprises ayant reçu le fameux agrément « service à la personne », mis en place par Jean-Louis Borloo, alors ministre de la Cohésion sociale. Ainsi, la jeune société marseillaise « Dépanordi », proposant une assistance informatique à domicile destinée aux particuliers comme aux professionnels a obtenu le fameux agrément en 2007. Et en quelques mois, le résultat est net, avec un portefeuille clients en augmentation de 30%. Car désormais, sur un dépannage estimé par exemple à 360 euros, les clients peuvent bénéficier d'une réduction d'impôt de 50 %, soit 180 euros dans ce cas précis.

La jeune société, créée en 2004 avec pour tout équipement un scooter, un téléphone portable et des compétences, affiche ainsi une belle réussite. Elle emploie désormais 13 salariés, s'appuie sur un chiffre d'affaires de 350 000 euros en 2006 et compte parmi ses clients (dont 87 % sont fidélisés) plus de 7 400 particuliers et 450 entreprises. Si, en 2007, elle a déjà ouvert deux agences supplémentaires à Paris et Lyon, son développement pourrait s'accélérer à l'horizon 2009.

Un CA multiplié par 10

En effet, Sylvie et Rémy Palet, unis dans la vie et fondateurs de l'entreprise voient grand : +20% de masse salariale par an, l'ouverture de 4 agences (à Bordeaux, Toulouse, Nice et Annecy), 55 concessions et 14 franchises d'ici fin 2008, avec un chiffre d'affaires qui devrait atteindre les 3,5 millions d'euros. Et pour 2009, Rémy Palet vise l'introduction en bourse sur le marché Alternext tandis que son entreprise devrait compter 27 salariés. Car le marché apparaît décidément florissant : en 2006, 55 % des foyers étaient équipés d'un ordinateur contre 38,8 % en 2003. Avec de nouveaux utilisateurs, qui n'ont, pour la plupart, aucune connaissance informatique en cas de pannes, pertes de données, ralentissement du PC voir installation de nouveaux matériels et logiciels.

Et pour s'assurer de la qualité du service rendu aux clients dans un secteur qui compte malheureusement de nombreux abus, la société n'hésite pas à évaluer ses salariés avec une prime d'intéressement indexée sur les objectifs et pouvant représenter jusqu'à deux mois de salaire. « Une politique qui présente des avantages certains puisque le turn-over est quasiment inexistant, les salariés sont impliqués et il règne un climat de confiance dans l'entreprise » relèvent les deux fondateurs.

A la suite d'une escroquerie bancaire qui les laisse sans un sou du jour au lendemain, Sylvie et Rémy Palet fondent Dépanordi en 2004.

©Dépanordi

6 décembre 2007, Marie-Agnès Lubat



Newsletter

DU NOUVEAU SUR LA TOILE
Planète présente deux journaux [innovationjournal.fr](http://www.innovationjournal.fr) et [developpementdurablejournal.com](http://www.developpementdurablejournal.com).

dossier

PUBLICITE

PUBLICITE

Im@gine

Pour l'organisation de vos congrès et expositions
contactez-nous au
06.83.75.43.83

PUBLICITE

developpement
durablejournal.com